

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu de la CLDR du jeudi 26 mars 2015

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Luc Coisman – Echevin

Caroline Theys – Coordinatrice PCDR

Organe consultatif

19 membres présents – 9 excusés

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la CLDR du 18/12/2014
 - Approbation du rapport d'activités de l'année 2014
 - Evolution de la fiche-projet « Aménager une maison rurale à Grez»
 - Evolution de la fiche-projet « Mettre en place une formation de guides ruraux en vue de créer un réseau »
 - Evolution de la fiche-projet « Mettre sur pied un "contrat de chemins et sentiers" »
 - Compte-rendu du GT « Aménager des sites naturels didactiques à titre pédagogique »
 - Bilan de l'événement « Propr'été »
 - Suivi de l'organisation de la Semaine du Bien-Vivre
 - Divers
-

Approbation du PV de la CLDR du 18 décembre 2014

Le procès-verbal de la Commission Locale du Développement Rural du 18 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Approbation du rapport d'activités de l'année 2014

Le rapport d'activités de l'année 2014 est approuvé à l'unanimité.

Evolution de la fiche-projet « Aménager une maison rurale à Grez»

Pour rappel, l'été dernier, le groupe de travail s'est réuni pour définir les caractéristiques des différentes fonctionnalités de la Maison Rurale en attendant le retour de la convention de faisabilité signée par le Ministre.

Celle-ci est revenue en janvier 2015, ce qui a permis à la Commune de reprendre contact avec le bureau d'étude.

D'ici quelques semaines, un projet devrait être présenté au groupe de travail ainsi qu'à la prochaine CLDR.

Evolution de la fiche-projet « Mettre en place une formation de guides ruraux en vue de créer un réseau »

Le Doyen de la faculté Sciences économiques de l'UCL a été rencontré et a directement été séduit par ce projet. En parallèle, un groupe de travail s'est constitué. Lors de leur 2^{ème} réunion, des thématiques relatives à la ruralité ont été définies. Ils ont également demandé à chaque personne présente de dire en un mot ce que la ruralité¹ signifiait pour eux. Ces différentes réunions permettront de proposer une ébauche de programme à la faculté afin de réaliser le cahier des charges de la formation.

Cette formation débutera en janvier 2016. A la fin de la formation, un certificat sera remis (≠ bac à lauréat). En plus de l'UCL, d'autres universités ou hautes écoles collaboreront au projet.

Quel est l'objectif de cette formation ? Cette formation permettra aux personnes d'aborder divers aspects du monde agricole, sociologique, économique et seront également formées pour la gestion de conflit. On pourra les considérer comme des « généralistes ». Elles pourront réorienter les citoyens.

Un membre de la CLDR précise qu'il serait intéressant d'identifier les postes professionnels auxquels cette formation pourrait mener.

Evolution de la fiche-projet « Mettre sur pied un "contrat de chemins et sentiers" »

A la demande du groupe de travail, une conférence² est organisée le mardi 21 avril au réfectoire de l'école communale, à 20h. Lors de cette conférence, Benoît Nasdrovisky membre de l'asbl Sentiers.be présentera le nouveau décret relatif aux voiries communales. Cela permettra ainsi de mieux aborder la fiche-projet par la suite.

Compte-rendu du GT « Aménager des sites naturels didactiques à titre pédagogique »³

Lors de la première réunion, deux propositions ont été soulevées :

1. Créer un site didactique où toutes les thématiques seront représentées. Cette idée ne semble pas plaire car cela signifie qu'il faudrait créer un espace alors que la commune compte de nombreux sites naturels exceptionnels (Bouly, étang de Pécrot...)
2. Développer les sites existants en les rendant didactiques (sous forme de parcours ?)

Aujourd'hui, le groupe de travail souhaite d'abord réaliser un cadastre des sites naturels sur la commune. Un appel sera réalisé dans le prochain bulletin communal.

Par la suite, il sera intéressant de réunir toutes les personnes pouvant nous aider à concrétiser cette fiche-projet.

¹ Annexe 1 : Tableau des différentes déclinaisons du terme ruralité

² Annexe 2 : Affiche de l'événement

³ Annexe 3 : Compte-rendu du GT « Aménager des sites naturels didactiques à titre pédagogique »

Un membre nous informe que l'Office du Tourisme réfléchit également à la réalisation de panneaux didactiques relatifs au patrimoine. Il est donc proposé de regrouper les deux thématiques).

Une question se pose quant à la dispersion des panneaux didactiques sur la commune. Cela aura-t-il un réel impact ? Ne seront-ils pas isolés ? La solution serait de créer un circuit de balade, ce qui justifierait l'intérêt d'installer des panneaux.

Bilan de l'événement « Propriété »

On a compté plus de 700 participants (100 en plus que l'édition précédente). Toutes les écoles et les mouvements de jeunesse de la Commune ont participé. En plus du ramassage des déchets, une animation de sensibilisation sur le tri des déchets PMC a été également effectuée dans les écoles. Il y a eu plus de déchets ramassés mais moins de dépôts clandestins trouvés. Le comité de pilotage trouvait l'organisation très bonne.

Quelques réflexions / demandes :

- Des bénévoles auraient souhaité nettoyer le bois de Beusart. Mais vu la dangerosité du lieu, il serait préférable de prévoir un encadrement le jour de l'événement afin d'éviter tout accident.
- Ne faudrait-il pas prévoir plus d'ambassadeurs par village ?
- Il faudrait essayer de mobiliser les habitants de Grez-centre.
- Il faudrait avoir des ambassadeurs pour le Bercuit.
- Il manque de poubelles publiques. Un débat est ouvert à ce sujet car les poubelles encouragent certaines personnes à y déposer leurs déchets personnels. La question est également posée quant à l'utilisation de filets à déchets aux abords des routes.

Suivi de l'organisation de la Semaine du Bien-Vivre

Une réunion a eu lieu le 10 mars afin de présenter l'événement à d'éventuels (nouveaux) ambassadeurs. Plus de 35 personnes étaient présentes.

Certaines personnes ont demandé à avoir à nouveau une réunion mais par thématique afin de créer des synergies et pour éviter d'avoir des activités en doublon. Ces réunions se tiendront en mai. La thématique la moins développée est le sport.

Suite à l'annonce du parcours des artistes réalisé par la commune, le comité de pilotage hésitait à développer cette thématique pour la semaine du Bien-Vivre. Au vu des retours des artistes, il a été décidé de la maintenir.

Pour la communication

- Vu le nombre de banderoles placés au-dessus de la chaussée de Jodoigne, le comité de pilotage souhaite réintroduire une demande au Collège communal pour en apposer une.
- Le comité de pilotage souhaite réaliser le programme par thématique avec l'utilisation d'une carte reprenant le lieu des différentes activités.
- Afin d'améliorer la visibilité des ambassadeurs, il est proposé de mettre un numéro devant leur habitation.
- De manière générale, le comité de pilotage espère que la communication de l'événement sera meilleure.

Divers

1. A partir de mi-avril, les personnes souhaitant travailler sur les projets du PCDR peuvent disposer d'un ordinateur et d'un téléphone dans le bureau de Caroline.
2. Il est demandé à chaque membre de la CLDR de réfléchir à la prochaine fiche-projet qu'il souhaite rentrer à la Région wallonne en vue d'obtenir des subsides. Toutes les fiches-projets se trouvent sur le site www.pcdr.grez-doiceau.be
Nous vous demandons juste de faire un choix dans les projets du lot 1. Un vote sera réalisé lors de la prochaine réunion.

Annexe 1 : Tableau des différentes déclinaisons du terme ruralité

	1. Environnement	2. Développement durable	3. Histoire	4. Information et communication	5. Pratiques agricoles	6. Economie	7. Aménagement du territoire	8. Politique	9. Convivialité	10. Nature	11. Nuisances	12. Étude du milieu	13. Social
Agriculture	6	1	1		1	1	1		1		1		
Aménagement du territoire/mobilité	5	1			1	1	1		1		1		1
Apiculture	3	1			1	1			1				
Balade	1								1				
Bio/écologie	1	1			1		1		1				
Biodiversité	4	1					1		1				
Bruit	2								1				
Campagne	2	1							1				
Chasse	5	1			1				1				1
Chemins et sentiers	6	1	1				1		1				1
Convivialité	1								1				
Culture (culturel)	4	1	1	1					1				1
Découverte	3	1	1	1					1				1
Développement	4	1			1	1	1		1				
Durabilité	1	1							1				
Ecoles	1								1				
Economie	0												1
Elevage	4				1	1	1				1		
Environnement	1	1							1			1	
Etude du milieu	1								1				1
Farnienté	2												
Faune	1								1				1
Flore	1								1				
Forêts/champs/prairies	4				1	1	1		1				
Géologie des sols	3	1							1				
Gestion	2				1								
Histoire	1		1										
Machines	3					1					1		
Nappe aquifère (régime des eaux)	2						1						
Nature	1	1								1			
Nourriture	3	1			1	1							
Nouvelles pratiques agricoles	3	1			1	1							
Odeur	1										1		
Patrimoine	2		1	1									
Paysages	3	1	1				1						
Paysans	3				1	1							1
pêche	5	1			1	1				1			1
Pesticides	5	1			1	1					1		1
Pisciculture	1												
Politique	1							1					
Pollution des sols	1								1				
Pratiques sportives	3								1				1
Sécurité	2								1				1
Tourisme	4		1			1			1				1
Urbanisme	7		1			1			1				1
Vie à la campagne	2								1				1
Village	5	1	1	3	10	17	11	2	12	12	12	2	15

Annexe 2 : Affiche de la conférence

CONFÉRENCE CHEMINS ET SENTIERS

PRÉSENTATION DU DÉCRET RELATIF AUX VOIRIES COMMUNALES



MARDI 21 AVRIL À 20H
RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE COMMUNALE
CHAUSSÉE DE JODOIGNE 5 À GREZ-DOICEAU

**BORIS NASDROVSKY DE L'ASBL SENTIERS.BE EXPOSERA LES POINTS ESSENTIELS DE
CETTE NOUVELLE LEGISLATION AINSI QUE SES ENJEUX.**



ENTRÉE LIBRE

INFOS: PCDR GREZ-DOICEAU - 010/84.83.02



Annexe 3 : Compte-rendu du GT
« Aménager des sites naturels didactiques à titre pédagogique »

Compte-rendu du groupe de travail « Environnement »
jeudi 26 février 2014

Présent(e)s :

Luc Coisman – Echevin,

Organe consultatif :

7 personnes présentes – 5 excusées

Ordre du jour :

Aménager des sites naturels didactiques à titre pédagogique (fiche PCDR Lot 3)

Dans le Plan communal de développement de la Nature (PCDN), il existe une fiche reprenant :

- ✓ arboretum didactique (bois des éthiques) + abri de départ existant
- ✓ chemin au naturel : une classe d'école s'approprie un chemin et le gère – réhabilitation

Ex.: Ecole St-Joseph (Mr Francis) : Chemin derrière le foot et qui va vers le Hall omnisports)

A faire :

- ✓ Faire connaître au public tous les endroits naturels de la commune et centraliser l'attrait (autour d'une maison de l'environnement)
- ✓ Le Bouly est géré par la Région wallonne et les Amis du Parc de la Dyle
- ✓ Dommage qu'il n'y ait pas assez de visites de ces endroits naturels.

Où :

- ✓ Chalet des pêcheurs à Pécrot
- ✓ Hôtel à insectes (Maya) dans le triangle près du rond-point du Stampia
- ✓ Bouly
- ✓ Parc du Coullemont
- ✓ Le long des rivières pour type de poissons

Quoi :

- ✓ Mettre des panneaux aux différents endroits

Comment :

- ✓ Faire un cadastre des différents lieux qui sont déjà didactiques ou qui pourrait le devenir.
 - Réaliser un appel dans le Grez de l'info (appel aux guides nature)
 - PCDN : document existant chez l'éco-conseillère
 - Associations, CRDG, Agriculteurs
 - RW-APD
- ✓ Commencer par un seul site qui est bien développé et qui servira d'exemple

Manque l'aspect ruralité et paysagère dans la fiche-projet.

- ✓ Trouver différents thèmes et choisir un endroit par thème
 - Poissons : Train
 - Abeilles : Hôtel Maya
 - Sous-Bois : Bois des éthiques
 - Zone humide (castors , batraciens...) : Bouly
 - Rapaces
 - Verger conservatoire : haut du Bouly
 - Volatile : Etang de Pécrot (Amis du Parc de la Dyle)
- ✓ Réaliser un courrier demandant l'intérêt des différents endroits et s'ils sont accessible au public et si oui, à quelle période

Concrètement :

1. Faire un appel dans le Grez de l'info + envoi mail pour recenser les différents endroits et leurs attraits
2. Rassembler les personnes qui réfléchiront à la meilleure manière de mettre ces lieux en avant.
3. Caroline réalisera un courriel à envoyer aux personnes susceptibles de pouvoir nous aider. celui-ci sera corrigé par le groupe de travail pour s'assurer que toutes les informations y sont (délai de réponse de 2 semaines maximum).
4. Avec le texte du mail, faire des folders format A5 à distribuer au stand Maya à la fête de la Saint-Georges.